



## Appel aux contributions et aux candidats

### Introduction

La Convention des Jeunes rassemblera quelque 210 jeunes qui discuteront pendant trois jours de questions relatives à l'avenir de l'Europe. Les travaux se dérouleront sur le même modèle que ceux de la Convention européenne.

Tous les participants de la Convention des Jeunes auront la possibilité de contribuer aux débats dès avant la Convention en soumettant une contribution écrite.

En vue de faciliter le déroulement de la Convention des Jeunes, il est proposé d'élire un Praesidium qui présidera les sessions (plénière et groupes de travail) et de présenter les conclusions de la Convention des Jeunes. Des rapporteurs seront élus afin de faire rapport à la Convention des Jeunes des travaux des groupes.

### 1. Appel aux contributions

Les participants à la Convention des Jeunes sont invités à soumettre leur contribution écrite sur les thèmes qui seront abordés lors de la Convention des Jeunes.

Le but de ces contributions écrites est de procéder à un échange de vues au sein de la Convention et ce avant le début de l'activité. Le fait de connaître les vues des autres participants devrait permettre à la Convention des Jeunes d'atteindre des résultats de meilleure qualité sur les trois jours. Les contributions écrites constitueront donc les éléments du débat pour l'activité.

Les documents soumis seront publiés sur le site Web de la Convention des Jeunes ([www.youth-convention.net](http://www.youth-convention.net)) et seront distribués à tous les participants.

Les contributions écrites et les candidatures (voir ci-après) seront mises à la disposition de tous les participants de la Convention des Jeunes à Bruxelles. Afin de

faciliter le débat, les participants sont invités à soumettre leur contribution ou candidature dans une langue qui est susceptible d'être comprise par le plus grand nombre de participants.

Vous êtes aussi invités à mettre votre contribution écrite sur le forum de discussion du site Internet pour les participants à la Convention des Jeunes ([www.youth-convention.net](http://www.youth-convention.net)) soit en version Word ou PDF.

Les candidats et les autres participants sont invités à participer aux discussions sur Futurm, le site Internet de l'UE sur le futur de l'Europe :  
<http://europa.eu.int/futurum/forum>.

## 2. Appel aux candidats

Les participants à la Convention des Jeunes sont invités à se présenter pour les fonctions suivantes :

- Président de la Convention des Jeunes (1)
- Membre du Praesidium (8)
- Rapporteur (1 par groupe de travail = 3)

Le *Président et les membres du Praesidium* seront chargés de présider les sessions plénières et les groupes de travail et de représenter la Convention vis-à-vis de l'extérieur. Cette dernière tâche suppose aussi de présenter les conclusions et les résultats de la Convention des Jeunes aux membres de la Convention européenne et au public.

Les *Rapporteurs* devront présenter les documents de référence pour les groupes de travail et aussi rédiger le rapport de leur groupe de travail.

Les thèmes des trois groupes de travail seront les suivants :

- a) Missions et visions pour l'Union européenne : quels doivent être les objectifs de l'UE
- b) Démocratie et participation au sein de l'UE : cadre institutionnel et compétences d'une Union européenne en prise avec ses citoyens ? Faut-il une constitution européenne ?
- c) L'Europe et la mondialisation : Quel devraient être le rôle et les liens de l'Europe vis-à-vis des autres régions du monde . Quelle contribution l'Europe peut-elle apporter à la paix, la stabilité et le développement durable ?

Dans les groupes de travail, il y aura l'interprétation en anglais, français et allemand. Les groupes de travail seront davantage susceptibles de déboucher sur des résultats concrets si les discussions peuvent reposer sur un document de travail. C'est pourquoi les rapporteurs présenteront leur proposition de texte de référence avant les groupes de travail. Les textes des candidats élus rapporteurs deviendront donc des documents de référence pour les débats de la Convention des Jeunes.

### 3. Documents requis des candidats

Tous les candidats sont priés de :

1. compléter le formulaire ci-joint
2. soumettre un document répondant aux critères suivants :

*Candidats pour les mandats de Président et de membres du Praesidium :*

Ce document devrait indiquer, en résumé, en quoi le candidat est qualifié pour le mandat, pourquoi celui-ci est intéressé par ce mandat et par les questions qui seront traitées, quelles sont les attentes du candidat envers la Convention des Jeunes et comment le candidat contribuerait-il à cette Convention pour que celle-ci soit un succès avec des résultats tangibles. Ce document ne devrait pas dépasser les deux pages. Si possible, une photo scannée du candidat doit être incluse. Ce document doit inclure le nom du candidat ainsi que le nom de la délégation à travers laquelle le candidat participe à la Convention des Jeunes. Les coordonnées doivent aussi être mentionnées (par. ex. l'adresse e-mail).

*Candidats pour les mandats de Rapporteur :*

Les candidats pour les trois mandats de Rapporteur (un Rapporteur pour chaque groupe de travail) devraient soumettre une contribution écrite d'environ 2 à 3 pages sur un des trois thèmes susmentionnés des groupes de travail. En cas d'élection du candidat, cette contribution écrite devrait former la base de la discussion au sein du groupe de travail, et idéalement aussi constituer, après discussion et les amendements du groupe de travail, la base des conclusions du groupe de travail. Si possible, une photo scannée du candidat doit être incluse. La contribution écrite doit mentionner le thème du groupe de travail (voir plus haut), le nom du candidat et de la délégation à travers laquelle le candidat participe à la Convention des Jeunes. Les coordonnées doivent aussi être mentionnées (par. ex. l'adresse e-mail).

Les documents susmentionnés doivent arriver par e-mail avant le 5 juillet 2002, à midi CET pour que le nom du candidat puisse être repris sur le scrutin pour l'élection des différents mandats.

### 4. Date limite

La date limite pour les contributions écrites de tous les participants et pour les candidatures est le 5 juillet à midi (CET). Ces documents peuvent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : [convention@youthforum.org](mailto:convention@youthforum.org).

---

**Pour plus d'informations concernant les contributions écrites et les candidatures, vous pouvez contacter Annette Richter au +32 2 286 94 25 ou envoyer un e-mail à : [convention@youthforum.org](mailto:convention@youthforum.org).**



### Déclaration de candidature pour un mandat à la Convention des Jeunes

Veillez retourner ce formulaire au plus tard pour le 5 juillet à midi par e-mail à l'adresse suivante : [convention@youthforum.org](mailto:convention@youthforum.org).

Les déclarations reçues après cette date ne peuvent pas être prises en compte.

Je suis un participant à la Convention des Jeunes et déclare par la présente que je désire me porter candidat pour le mandat de :

- Président
- Membre du Praesidium
- Rapporteur pour le Groupe de Travail a) Missions et Visions pour l'UE.
- Rapporteur pour le Groupe de Travail b) Démocratie & Participation au sein de l'UE
- Rapporteur pour le Groupe de Travail c) L'Europe et la mondialisation

**VEUILLEZ DACTYLOGRAPHIER OU ECRIRE EN MAJUSCULES A L'ENCRE NOIRE !**

Prénom :

Nom :

Nationalité :

Domicile :

Lieu de Naissance :

Date de Naissance :

E-mail :

Tél. : (y compris le préfixe du pays)

Un deuxième numéro de tél :

Langue(s) de travail possible :

J'ai été nommé(e) à la Convention des Jeunes (délégation de) :

Si élu(e) pour le mandat susmentionné, je mettrai à profit toutes mes compétences pour l'ensemble de la Convention des Jeunes.

Date et signature :